

**féderation
des services
publics**

la
cggt

..... **8 DÉCEMBRE 2022**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

ATSEM

Stop au manque de reconnaissance professionnelle ! Stop à la dégradation de nos conditions de travail !

Pour préparer l'avenir de nos enfants, il faut améliorer le présent des ATSEM !

Mal payées, usées par le travail, sans perspective d'évolution de carrière, trop souvent à temps partiel non choisi, nous subissons de plein fouet la crise et devons faire face à des difficultés de plus en plus importantes pour nous en sortir financièrement tous les mois.

Alors que le dernier gouvernement a annoncé une revalorisation des rémunérations de plusieurs métiers du secteur social et médico-social (+ 183 euros nets mensuels), une fois de plus, nous les ATSEM, nous sommes les grandes oubliées ! Notre revalorisation salariale est pourtant plus qu'urgente au vu de nos qualifications et du développement des missions éducatives qui nous sont confiées !

Malgré nos fortes et remarquables mobilisations des journées nationales de grève des 5 et 29 septembre, nous n'avons pas encore obtenu satisfac-

tion sur nos revendications, mais plus déterminées que jamais, nous ne lâcherons rien !

Notre travail d'ATSEM est pénible, fatigant. Nombre d'entre nous ne peuvent pas terminer leur carrière au sein de l'école parce que « le physique ne suit plus ». Chaque année, les situations de milliers d'ATSEM et de faisant-fonction dans toute la France sont examinées par les conseils médicaux, avec trop souvent, à l'issue, une mise en retraite pour invalidité d'office sans aucun reclassement.

Il y en a assez du manque de reconnaissance ! Nous exigeons une reconnaissance précise de la pénibilité de notre métier. Une reconnaissance de haut niveau qui passe par la diminution du temps de travail et un départ anticipé à la retraite.

Les élections professionnelles de décembre 2022 et la mobilisation massive des agent-es porteront ces revendications.



Élections professionnelles 8 décembre 2022

**JE VOTE
la
cggt**

**essentielle
pour nos droits
pour le service public**

**FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX,
VOTEZ CGGT!
LE 8 DÉCEMBRE 2022**

La CGT reste toujours plus déterminée et avec les agent-es des écoles, porte les revendications suivantes :

- L'augmentation immédiate des salaires : + 183euros nets mensuels maintenant ;
- la revalorisation des grilles indiciaires, dégel et rattrapage immédiat de la valeur du point d'indice d'au moins 10% ;
- la création d'un cadre d'emploi de catégorie B « type », au regard de nos missions et qualifications ;
- une ATSEM par classe sur tout le temps scolaire et des remplacements immédiats en cas de sous-effectif ;
- la reconnaissance de la pénibilité du métier d'ATSEM : baisse du temps de travail à 32 heures hebdomadaire, reconnaissance des sujétions particulières, inscription du cadre d'emplois des ATSEM auprès de la CNRACL, en carrière active (départ anticipé à la retraite sans décote) ;
- la reconnaissance de nos missions éducatives, conformément au référentiel du CAP petite enfance ;
- pour l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique ;
- une stricte égalité de salaire entre les hommes et les femmes.

**Voter CGT le 8 décembre, c'est élire des représentants CGT dans les CST, CAP, CCP qui nous défendront au quotidien sur le terrain !
Votre voix compte : voter CGT, c'est revendiquer, lutter et gagner.**

“ Je suis ASEM dans une école maternelle de 170 enfants. Comme les années précédentes, nous faisons face à des classes remplies jusqu'à 29 enfants et des sous-effectifs dès le premier jour pour les encadrer. Notre métier polyvalent à outrance permet aux collectivités de nous demander multiples tâches alors que l'évolution de nos missions éducatives et pédagogiques n'est toujours pas reconnue. Pour la reconnaissance de mon métier, le 8 décembre, je voterai CGT.

Karen, agente spécialisée des écoles maternelles à la Ville de Paris.

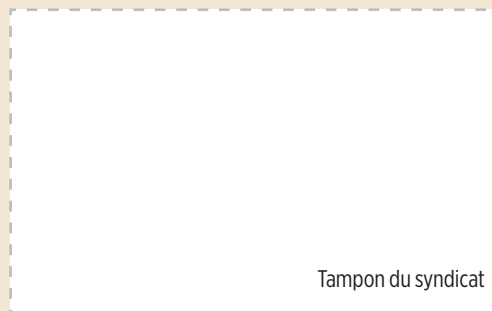


JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Tél :
 Courriel :

À remettre à un-e syndiqué-e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)



Tampon du syndicat

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!